



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Convocation

**Les bourgeoises et bourgeois de Saint-Léonard sont convoqués
en assemblée, le**

**lundi 27 mars 2023 à 20h00,
à la salle de la Cible.**

ORDRE DU JOUR :

- I. Lecture des comptes 2022**
- II. Rapport de l'organe de révision**
- III. Approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision
(LCo, art. 17, al. 1, lettre b)**
- IV. Présentation du plan financier 2023-2026**
- V. Budget 2023 : présentation et adoption**
- VI. Agrégations bourgeoisiales**
- VII. Divers**
- VIII. Marende**

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au greffe communal, tous les matins, du lundi au vendredi (de 10h00 à 12h00) jusqu'à la date de l'assemblée. Les comptes et budget sont également disponibles sur le site internet communal.

Bourgeoisie de Saint-Léonard

Message Introductif

Comptes 2022

L'exercice 2022 présente des charges avant amortissements de CHF 115'351.40 et des revenus de CHF 155'301.65. Il boucle ainsi avec une marge d'autofinancement de CHF 39'950.25 et un excédent de revenu de CHF 36'450.25, soit un montant supérieur au budget.

Au niveau des charges, les frais d'assemblées et sorties s'élèvent à CHF 7'808.05, soit 56% de plus qu'en 2021 en raison de l'organisation de la sortie des Bourgeois en 2022. Un amortissement de 10% de l'investissement net pour le captage de l'eau potable de Tracuit a été réalisé, soit CHF 3'500.-. A noter que dès le 1^{er} janvier 2022 et l'introduction modèle comptable harmonisé MCH2, il n'est plus possible d'effectuer des amortissements complémentaires.

Au niveau des produits, les fermages de terrains pour CHF 25'552.- et les redevances diverses pour CHF 83'737.15 permettent à notre Bourgeoisie d'encaisser des montants intéressants, principalement par l'exploitation de la place de dépôt et de tri de matériaux pierreux et terreux, ainsi que par le contrat de la Télécabine de Vercorin SA.

Dans les investissements, le solde des travaux pour les pâturages boisés à Tracuit a été comptabilisé pour de CHF 12'945.10 et une provision de CHF 21'496.20 est constituée pour les derniers travaux à effectuer en 2023. Quant au captage d'eau potable à Tracuit, des montants de CHF 307'931.35 pour les travaux et de CHF 280'000.- pour le subventionnement attendu sont provisionnés.

La fortune de la Bourgeoisie s'élève dès lors à CHF 363'547.47 au 31.12.2022, en augmentation de CHF 36'450.25 par rapport à l'exercice précédent.

Budget 2023

Le budget 2023 prévoit des charges en diminution de CHF 34'760.- par rapport au budget 2022, soit CHF 60'850.-, principalement en raison de la diminution des frais de culture (réfection des vignes) par rapport à l'exercice 2022.

Il n'y a aucun investissement particulier à relever car les travaux de rénovation du captage d'eau potable et sur les pâturages boisés à Tracuit sont en cours et, par conséquent, déjà provisionnés sur l'exercice 2022.

Avec un total des charges avant amortissement de CHF 57'700.- et des produits s'élevant à CHF 128'550.-, une marge d'autofinancement de CHF 70'850.- est ainsi générée, à laquelle il y aura lieu de déduire un amortissement de CHF 3'150.-. Un excédent de revenu de CHF 67'700.- est ainsi prévu à l'occasion de ce budget.

Le Conseil bourgeoisial

Comptes récapitulatifs 2022

Fonctionnement		Investissements		Amortissements
Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Comptables
115 351.40	155 301.65	349 441.30	314 441.30	3 500.00
Investissements nets		35 000.00		
Marge d'autofinancement	39 950.25			
Amortissements comptables	3 500.00			
Excédent de revenu	36 450.25			
39 950.25	39 950.25			

Comptes de financement

Dépenses	Recettes
Marge d'autofinancement	39 950.25
Investissements nets	35 000.00
Excédent de financement	4 950.25
39 950.25	39 950.25

Variation de la fortune

Dépenses	Recettes
Excédent de financement	4 950.25
Report au bilan des investissements	35 000.00
Amortissements comptables	3 500.00
Augmentation/Diminution fortune	36 450.25
39 950.25	39 950.25

Budget et Comptes de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Comptes 2022		Budget 2022		Budget 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	25 741.70		32 471.60		37 500.00		25 000.00	2 250.00
01	LEGISLATIF & EXECUTIF	4 769.85		6 499.65		5 500.00		6 000.00	
0120.3000.00	Autorités	4 237.50		5 362.50		4 500.00		5 000.00	
0120.3050.00	Charges sociales	532.35		1 137.15		1 000.00		1 000.00	
02	ADMINISTRATION GENERALE	20 971.85		25 971.95		32 000.00		19 000.00	2 250.00
0220.3001.00	Prestations commission	720.00		2 955.00		2 500.00		1 500.00	
0220.3130.01	Frais d'assemblées et de sorties	5 008.50		7 808.05		11 000.00		2 000.00	
0220.3137.00	Impôts communaux et cantonaux	11 430.35		7 225.75		10 000.00		8 000.00	
0220.3170.00	Autres frais	3 513.00		3 976.50		5 000.00		5 000.00	
0220.3636.00	Cotisations aux associations	300.00		300.00		500.00		500.00	
0220.3637.00	Subventions aux bourgeois			3 706.65		3 000.00		2 000.00	
0220.4210.00	Agrégations bourgeoises								2 250.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	34 881.85	90 813.90	15 141.25	27 990.00	23 010.00	33 110.00	19 250.00	33 000.00
81	Agriculture	34 696.85	81 137.80	14 766.25	27 990.00	17 000.00	28 100.00	13 250.00	28 000.00
8180.3134.00	Assurances de l'alpage et chapelle	2 304.33		2 535.65		2 500.00		2 600.00	
8180.3134.01	Assurances cabanes	2 132.72		2 438.00		2 500.00		2 500.00	
8180.3144.00	Entretien des bâtiments	568.80		6 292.60		5 000.00		5 000.00	
8180.3300.20	Amortissements du patrimoine administratif	29 691.00		3 500.00		7 000.00		3 150.00	
8180.4470.00	Fermages cabanes		1 909.05		2 438.00		2 100.00		2 500.00
8180.4470.01	Fermages terrains		79 228.75		25 552.00		26 000.00		25 500.00
82	SYLVICULTURE	185.00	9 676.10	375.00	0.00	6 010.00	5 010.00	6 000.00	5 000.00
8200.3141.00	Entretien des routes et chemins	185.00		375.00		1 000.00		1 000.00	
8200.3145.00	Entretien des forêts					5 000.00		5 000.00	
8200.3511.00	Attribution au fonds forestier de réserve					10.00			
8200.4250.00	Vente de bois		9 676.10				5 000.00		5 000.00
8200.4400.00	Intérêts du fonds forestier de réserve						10.00		
9	FINANCES ET IMPOTS	1 757.06	37 456.00	71 238.55	127 311.65	35 100.00	89 600.00	16 600.00	93 300.00
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	1 757.06	37 456.00	33 705.65	89 778.75	35 100.00	89 600.00	16 600.00	93 300.00
9610.3400.00	Intérêts et frais de la dette à court terme	53.31		52.70		100.00		100.00	
9610.4400.00	Intérêts des titres		387.10		296.50		100.00		300.00
9630.3199.00	Frais divers	842.40		581.45		2 000.00		2 000.00	
9630.3431.00	Entretien et frais de culture	861.35		33 071.50		33 000.00		14 500.00	
9630.4430.00	Fermages, vignes et domaines		6 203.00		5 745.10		4 500.00		5 500.00
9630.4430.01	Redevances diverses		30 865.90		83 737.15		85 000.00		87 500.00
99	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF EXISTANT	0.00	0.00	37 532.90	37 532.90	0.00	0.00	0.00	0.00
9900.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire			37 532.90					
9900.4411.00	Dissolution de fonds non autorisés				37 532.90				
		62 380.61	128 269.90	118 851.40	155 301.65	95 610.00	122 710.00	60 850.00	128 550.00
	Excédent de revenu	65 889.29		36 450.25		27 100.00		67 700.00	

Investissements par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Comptes 2022		Budget 2022		Budget 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	88 799.30	71 798.00	349 441.30	314 441.30	315 000.00	293 500.00	0.00	0.00
81	AGRICULTURE	18 799.30	0.00	315 000.00	280 000.00	315 000.00	280 000.00	0.00	0.00
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit	18 799.30		315 000.00		315 000.00			
8180.6310.00	Subvention cantonale "captage"				280 000.00		280 000.00		
82	SYLVICULTURE	70 000.00	71 798.00	34 441.30	34 441.30	0.00	13 500.00	0.00	0.00
8200.5050.00	Pâturages boisés "Tracuit"	70 000.00		34 441.30					
8200.6310.00	Subvention cantonale		50 000.00						
8200.6320.00	Vente bois pâturages boisés		21 798.00		34 441.30		13 500.00		
9	FINANCES ET IMPOTS	9 691.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	9 691.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9630.5000.01	Achats terrains	9 691.00							
		98 490.30	71 798.00	349 441.30	314 441.30	315 000.00	293 500.00	0.00	0.00
	Excédent de charge		26 692.30		35 000.00		21 500.00		0.00

Comptes 2022

Bilans comparés au 31 décembre 2021 et 2022

Actif			Passif		
	31.12.2021	31.12.2022		31.12.2021	31.12.2022
Patrimoine financier	466 388.65	767 597.20	Capitaux de tiers	122 965.15	381 690.55
Disponibilités et placements à court terme			Engagements courants		
Banque Raiffeisen, épargne	213 526.41	225 954.36	Créanciers	0.00	46 263.00
Banque Raiffeisen, placement	166 072.11	166 072.11			
Créances			Fonds de réserve		
Débiteurs	2 728.85	27 608.45	Travaux alpage	63 623.15	0.00
c/c BR Fonds forestier de réserve	16 330.28	16 330.28	Fonds de rénovation chapelle	5 774.05	0.00
			Fonds de rénovation Tracuit	31 758.85	0.00
Actifs de régularisation			Passifs de régularisation		
Produits à recevoir	51 632.00	0.00	Charges à payer	9 809.10	0.00
Charges payées d'avance	16 099.00	0.00	Passifs transitoires investissements	0.00	329 427.55
Actifs transitoires fonctionnement	0.00	51 632.00			
Actifs transitoires investissements	0.00	280 000.00	Engagements financiers à long terme		
Patrimoine administratif	4.00	31 504.00	Crédit agricole Etat du Valais	12 000.00	6 000.00
Investissements			Capitaux propres	343 427.50	417 410.65
Terrains	1.00	1.00	Fonds de reboisement	16 330.28	16 330.28
Captage eau potable Tracuit	0.00	31 500.00	Réserve de politique budgétaire	0.00	37 532.90
Constructions	1.00	1.00			
Participations, capital social			Fortune nette		
Actions téléphérique CBV	1.00	1.00	Capital	261 207.93	
Action Télécabine Vercorin SA	1.00	1.00	+ excédent recettes	65 889.29	36 450.25
				327 097.22	363 547.47
	466 392.65	799 101.20		466 392.65	799 101.20

Comptes adoptés par le Conseil bourgeoisial en séance du 21 février 2023

Informations diverses

Attribution de mandats

Nous prions l'ensemble de la population léonardine occupée dans des maisons, entreprises, bureaux, etc., de bien vouloir transmettre à leurs employeurs la nécessité de nous communiquer leur genre d'activités, ce dans le but d'attribution de mandats futurs.

Rente AVS

Nous rappelons aux personnes atteignant l'âge AVS qu'elles doivent remplir un formulaire pour bénéficier de cette rente. L'agent AVS se tient à votre disposition.

Extincteurs

Selon les normes « feu AEAI » en vigueur et compte tenu que les pompiers ne peuvent assurer une intervention sur l'ensemble du village dans les quinze minutes, la pose d'extincteurs est donc maintenue obligatoire.

Crèche / UAPE « La Fontaine »

Le numéro de téléphone de cet établissement est le 027 452 08 17.

Bureaux de vote

Les horaires sont les suivants, soit le **dimanche** uniquement de **9h30 à 10h30**.

Ramassage des papiers

Nous prions la population d'amener les papiers à proximité des bennes/moloks à verres uniquement le jour de ramassage, soit le **premier mercredi du mois avant 13h00**. D'autres informations sur notre site internet, rubrique Administration / Infos diverses.

Déchets – Branches – Sarments

Lors des différents travaux de taille, les recommandations suivantes sont à respecter :

- les branches des arbres et les haies le long des routes et des chemins communaux seront élaguées afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ;
- les branches et les sarments doivent être coupés ou broyés sur place et, selon les directives cantonales, compostés dans les champs et les vignes car tout feu en plein air est strictement interdit.

Déchetterie enevi

Toutes les informations utiles et à jour sont disponibles sur le site de la Commune de Saint-Léonard, sous la rubrique Informations / Déchets et Ordures ainsi que sur le site de enevi, www.enevi.ch. Par ailleurs, chaque ménage léonardin peut déposer gratuitement 1 tonne de déchets triés.

La carte d'accès à la déchetterie est obligatoire et les heures d'ouverture durant toute l'année sont les suivantes :

LU : fermé
MA-VE : 08h00 - 11h45 et de 13h15 - 17h45
SA : 08h00 - 11h45 et de 13h15 - 16h45
Veilles de fêtes: fermeture 1 heure plus tôt

L'Administration communale